



Introduction aux Plateformes Nationales pour la Réduction des Risques de Catastrophe

www.unisdr.org

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des
Nations Unies (ONU-SIPC)

Objectifs de cette séance

1. Familiariser les participants avec le concept et les objectifs des PN
2. Discuter du rôle et des fonctions des PN
3. Mettre l'accent et échanger des idées sur les raisons de créer des PN
4. Découvrir les opportunités de créer une PN et/ou renforcer les mécanismes nationaux de coordination existants

Plateformes Nationales - Définition & fonctions clés

Un forum de RRC de propriété nationale et dirigé au niveau national qui:

- engage des multiples intervenants,
 - comprend multiples secteurs et
 - opère à des niveaux différents
-
- Sert de plaidoyer pour la RRC
 - Analyse les tendances, sert à échanger des idées, donne le conseil et donc facilite la prise de décision dans des domaines prioritaires concernant la RRC qui exigent une action concertée
 - Assure une coordination pour l'intégration de la RRC dans le processus de développement (plans et programmes)
 - Un engagement pour œuvrer en faveur de la prévention, la préparation et l'atténuation au lieu de se concentrer seulement sur la gestion de catastrophe et la récupération

Plateformes Nationales - Définition & fonctions clés

- “Représentent le mécanisme national pour la SIPC (§16, CAH), avec la Plateforme Nationale comme terme générique
- Contribuent au développement d’un système global national de RRC, dans la mesure appropriée à chaque pays, et devient son dépositaire.
- S’inspirent idéalement des mécanismes de coordination nationaux existants
 - Ne sont pas nécessairement une nouvelle institution, mais dépend des bienfaits des structures et des processus existants
 - **Améliorent l’existant pour recentrer les activités**
 - Les rendent plus inclusifs et participatifs

...comme “***La Réduction des Risques de Catastrophe est l’affaire de tout le Monde***”

Les Plateformes Nationales – Définition (suite)

Les Plates-formes nationales NE sont PAS:

- l'institution du Point Focal du CAH
- l'institution de Gestion de Catastrophe Nationale,
- le Service de Protection Civile,
- Un Comité Directeur National composé seulement des Ministères de Gouvernement

...mais sont plutôt un forum de partenariat national existant ou un mécanisme de coordination national, pourvu qu'elles soient vraiment multi-intervenants, multi-sectorielles et qu'elles respectent la diversité du pays.

Elles peuvent maintenir leur nom et être simplement officiellement déclarées PN pour la PRC

Fonctions de la Plate-forme nationale

- Un catalyseur de consultation nationale et de développement de consensus
- Stimule la collaboration entre les intervenants nationaux
- Augmente les niveaux de connaissance et des compétences relatives à la réduction du risque
- Soutient l'identification des besoins urgents dans le domaine de la réduction du risque de catastrophe
- Gère le progrès dans le sens de la réalisation des objectifs de la RRC plutôt que produire un “plan”, diriger, surveiller, évaluer et reporter
- Facilite l'allocation des ressources des donateurs, des banques de développement et des agences de l'ONU

Fonctions de la Plate-forme (suite)

- Œuvre pour des efforts de RRC mieux financés, efficaces et intégrés entre les intervenants nationaux, régionaux et internationaux
- Augmente le leadership et l'engagement national pour aider les populations les plus vulnérables et les plus exposées aux risques à travers la mise en œuvre d'une Stratégie nationale pour la réduction des risques de catastrophes, du Cadre d'Action de Hyogo et les autres stratégies régionales
- (A travers le PF du CAH) sert de PF national au sein du système de la SIPC et renforce les liens avec le Secrétariat de la ONU-SIPC

Systeme SIPC – Différents niveaux d'action ("Plateformes")

Définir les priorités, informations stratégiques, orientation et
évaluation du progrès

Mise en oeuvre Nationale

Cadres Nationaux, multi-intervenants, et des PN nationales multidisciplinaires,
Soutien par les partenaires SIPC (ONU, BM, FICR, etc) dans la mesure appropriée

Régional

Sur la base des stratégies et des mécanismes régionaux existants
**Stratégies Régionales, Plateformes Régionales,
Réunions ministérielles**

Thématique

S'appuyer sur les réseaux existants, groupes,
programmes et autres mécanismes
Réseaux et partenariats

PN Mondiale pour la RRC

Sessions biennales
Bilan Mondial/ *Global Assessment Report*

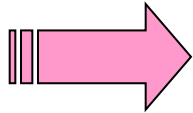
Programme SIPC

Des efforts internationaux et régionaux
coordonnés pour appuyer
Les capacités nationales et locales



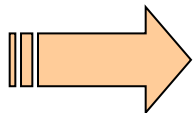
Références ONUsiennes aux PN

**1999- Résolution
1999/63 du Conseil
Économique et
Social de l'ONU**



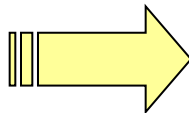
Tous les gouvernements doivent maintenir et renforcer les PN nationales et multi-sectorielles établies pour la RRC, en vue de réaliser les buts et objectifs du développement durable, par l'usage optimal des moyens scientifiques et techniques.

**2005- Résolution
de l'Assemblée
Générale de l'ONU
A/RES/59/231**



Les gouvernements doivent créer les PN ou les Points Focaux pour la réduction des catastrophes, renforcer les PN là où elles existent déjà, le système des Nations Unies doit fournir le soutien approprié à ces mécanismes

**2005- Cadre
d'Action de Hyogo
(2005-2015)**



Tous les pays doivent appuyer la création et le renforcement des mécanismes nationaux intégrés, comme les PN multi-sectorielles pour s'assurer que la PRC est une priorité nationale et locale. Tous les Etats doivent désigner un mécanisme de coordination national pour la mise en oeuvre et le suivi du Cadre de Hyogo

Principes Directeurs pour des PN efficaces

- La RRC doit être perçue en tant que responsabilité nationale et question transversale au sein du cadre de développement durable
- Le fonctionnement d'une PN doit être un processus participatif facilitant l'engagement de divers secteurs pour profiter des diverses perspectives et actions
- La PN doit entraîner des changements positifs à travers des efforts concertés et coordonnés, notamment en politique, en planification, en administration et dans les processus de prise de décision
- La PN doit encourager l'adaptation nationale et l'appropriation du Cadre d'Action de Hyogo (CAH)

Composition des Plates-formes Nationales

Comité Directeur National (ministériel)/ Cabinet/ Parlement/ Conseil

Planification/Finances,
Education, Santé,
Environnement, etc

Plateforme Nationale

CGCN/BGCN/PF CAH
« Coordinateur/Secrétariat »

Partenaires
Engagés dans
l'adaptation aux
changements
climatiques,
développement,
humanitaire

Ministères
de tutelle

Organisations
communautaires

Services
techniques

Municipalités

ONG
Nat.

Médias

Croissant
Rouge

Associations
professionnelles

Communauté
académique/
scientifique

Secteur
privé

Assureurs

Communautés
et bénévoles

Organisations
Confessionnelles

Handicapés

Victimes
de
Catastrophes

+ Partenaires
Int.?

+ ?

genre

Agences
bilatérales

ONG
Int.

Organisations
régionales

Agences du systèmes SIPC
(ONU, BM, FICR, et.al.)

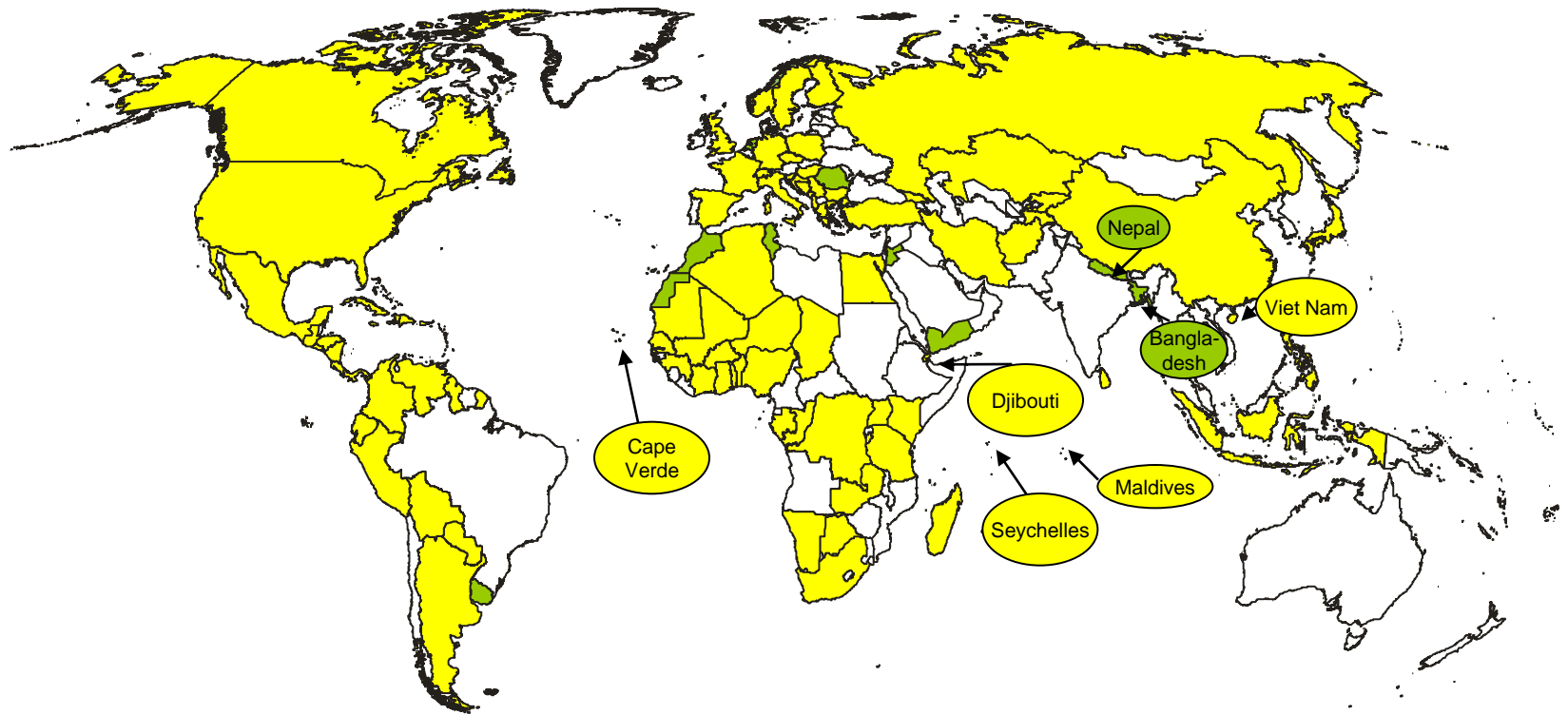
Jeunes

Activités principales entreprises par une Plateforme nationale

- Etablir des renseignements de base pour la RRC
- Identifier les tendances, les lacunes, les préoccupations et les défis et proposer des solutions
- Plaider pour développer et adopter des politiques et des législations pour la RRC
- Développer des plans de travail axés sur les résultats pour coordonner la RRC conformément au CAH
- Mesurer le progrès réalisé dans la promotion de la RRC

Activités Principales des PN (suite)

- Coordonner des efforts conjoints entre les membres des PN
- Assurer la surveillance, l'enregistrement et les rapports sur la RRC
- Documenter les leçons tirées et les bonnes pratiques, en plus de partager les conclusions
- Œuvrer pour une meilleure intégration de la RRC dans la planification et les programmes nationaux en ce qui concerne l'assistance au développement et humanitaire
- Favoriser des liens avec les institutions de RRC régionales/internationales pour la mobilisation des ressources et l'apprentissage mutuel



79 pays ayant des Plates-formes pour la RRC

**5 officiellement déclarées dans les pays arabes:
Algérie, Comores, Djibouti, Egypte, Maurétanie**